

La confiance comme axe de définition des politiques de traduction dans les langues autochtones

Trust as a Guiding Principle to Designing Translation Policies in Indigenous Languages

David ar Rouz

Volume 3, Number 5, 2024

Écrire et (auto)traduire des langues minoritaires : engagement et créativité
Writing and (Self)-translating Minority Languages: Engagement and Creativity

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1115663ar>

DOI: <https://doi.org/10.29173/af29513>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

University of Alberta, Department of Modern Languages and Cultural Studies

ISSN

1916-8470 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

ar Rouz, D. (2024). La confiance comme axe de définition des politiques de traduction dans les langues autochtones. *Alternative francophone*, 3(5), 119–142. <https://doi.org/10.29173/af29513>

Article abstract

Language policies should be designed for speakers, not languages. To this end, trust in speakers and of speakers of indigenous languages could be a guiding principle in the definition of translation policies on at least three points: the right to use one's "heart language" requires constant information on multilingualism for speakers, and also for non-speakers, of the indigenous languages of a given territory; translation and self-translation, terminography and interpreting are likely to support the choice to live in this language; training, resources and linguistic tools are required to enable the exercise of these activities. For this type of translation policy, the Breton case studied here suggests exploring the paths of descriptive rather than prescriptive terminology, dialectology, science and collaborative productions

© David ar Rouz, 2024



This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

La confiance comme axe de définition des politiques de traduction dans les langues autochtones

 alternative francophone
pour une francophonie en mode mineur

DOI : <https://doi.org/10.29173/af29513>



David ar Rouz

LIDILE, Université Rennes 2

Résumé. *Les politiques linguistiques devraient être conçues pour les locuteurs et non pour les langues. Pour cela, la confiance des locuteurs et aux locuteurs pourrait être un axe de définition des politiques de traduction sur au moins trois points : le droit d'utiliser sa « langue de cœur » nécessite une information constante des locuteurs, et aussi des non-locuteurs des langues autochtones d'un territoire donné, sur le multilinguisme ; la traduction et l'autotraduction, la terminographie, ainsi que l'interprétation, sont de nature à soutenir le choix de vivre dans cette langue ; des formations, des ressources et des outils linguistiques sont requis pour permettre l'exercice de ces activités. Pour ce type de politique de traduction, le cas breton étudié ici suggère d'explorer les voies d'une terminologie descriptive plutôt que prescriptive, la dialectologie, la science et les productions collaboratives.*

Mots clés : *politique de traduction; politique linguistique; langue bretonne; multilinguisme; locuteurs*

Abstract. *Language policies should be designed for speakers, not languages. To this end, trust in speakers and of speakers of indigenous languages could be a guiding principle in the definition of translation policies on at least three points: the right to use one's "heart language" requires constant information on multilingualism for speakers, and also for non-speakers, of the indigenous languages of a given territory; translation and self-translation, terminography and interpreting are likely to support the choice to live in this language; training, resources and linguistic tools are required to enable the exercise of these activities. For this type of translation policy, the Breton case studied here suggests exploring the paths of descriptive rather than prescriptive terminology, dialectology, science and collaborative productions.*

Keywords: *translation policy; language policy; Breton language; multilingualism; speakers*

En introduction de mon propos, il convient de définir ce qu'est une politique de traduction. Meylaerts considère qu'il s'agit de « ce qui peut (ne peut pas) être traduit par qui, quand et comment dans un contexte géo-temporel et institutionnel défini » (9). Elle consiste par conséquent en la mise en place de services de traduction, d'interprétation, de terminologie, de gestion de projets, dans des situations définies (par exemple, l'accès à des guichets dans les services publics, les réunions internes ou externes, etc.), pour des contenus identifiés (par exemple des documents administratifs, les messages d'accueil sur répondants, certains types d'articles dans des périodiques, des conventions, etc.). Une politique de traduction fait par essence partie d'une politique linguistique, celle-ci étant l'« ensemble des choix conscients concernant les rapports entre langue(s) et vie sociale » (Calvet, *Le marché aux langues* 16).

En Bretagne, la Région s'engage, par sa politique linguistique, « afin de permettre la pérennisation de la langue et de la culture bretonnes » (Région Bretagne *7e réunion* 4), ce qu'elle a réaffirmé en 2012 (Région Bretagne *Rapport d'actualisation* 9). On voit ici que la langue est au cœur de la politique linguistique et on peut se demander si cette posture ne rejoint pas ce que décrit Calvet :

[...] cette complexité [du système sociolinguistique mondial] rend inopérantes des analyses sommaires ou démagogiques qui se traduisent dans des revendications de défense des langues menacées comme on défend des bébés phoques, sans se demander quelle est l'utilité sociale de ces langues. Il est en effet un principe qui devrait à mes yeux être toujours présent dans la détermination d'une politique linguistique (et les politiques linguistiques m'apparaissent aujourd'hui comme un champ d'intervention fondamental) : *les langues sont faites pour servir les êtres humains, et non pas l'inverse*. (Italiques de l'auteur) (*Linguistique et colonialisme* 18)

Cela m'a été confirmé par le débat que j'ai eu avec Olier ar Mogn, alors directeur scientifique de l'Office public de la langue bretonne (OPLB), lors de la Journée mondiale de la traduction organisée par la Société française des traducteurs à Nantes le 28 septembre 2019. La question « Dans quel breton traduit-on ? » avait été posée. J'ai répondu par l'exemple des instructions que j'avais reçues en tant que traducteur à l'Office pour la traduction d'éditoriaux du programme du Festival interceltique de Lorient, certains en breton vannetais¹ pour le maire de Lorient, pour Jean-Yves Le Drian, ancien maire de Lorient, mais en breton standard pour Pierrick Massiot, alors remplaçant du même Le Drian à la tête de la Région Bretagne. J'ai rappelé que la traduction est alors « une fiction » (ar Rouz, « À la poursuite du diamant » 169) et que son objectif n'est pas de faire croire que ces auteurs parlent breton, mais de s'adresser aux locuteurs de breton, en particulier ceux du territoire concerné. Olier ar Mogn a répliqué que le vannetais,

¹ L'OPLB admet en effet de nombreuses variations, sur tous les plans, pour les documents traduits à destination de la zone dialectale vannetaise, qui recouvre une grande partie de l'ouest du département du Morbihan. Il peut ainsi s'agir de variations :

- phonétiques, comme dans « *digoriñ* » plutôt que « *digeriñ* » (« ouvrir ») ;
- morphologiques, par exemple la terminaison « *-iñ* » à un certain nombre de verbes, comme « *tizhiñ* » au lieu de « *tizhout* » (« atteindre ») ailleurs, ou encore la non-utilisation de la forme du présent de situation (*ema-*) dans les phrases négatives ;
- lexicales, comme « *kouviñ* » plutôt que « *pediñ* », entre autres nombreux exemples ;
- syntaxiques, comme les locutions du type « *holl an traoù* » plutôt que « *an holl traoù* » (« toutes les choses »).

le léonard, etc., sont aussi des fictions et qu'à un moment donné, certains ont « fait le choix de sauver la langue bretonne », ce qui implique selon eux de promouvoir un standard.

J'ai longuement expliqué ma position contraire sur ce point (ar Rouz, « À la poursuite du diamant ») et d'autres sociolinguistes vont également dans ce sens : citons Blanchet, mais aussi Le Nevez qui suggérait déjà de partir des besoins et des pratiques des locuteurs plutôt que d'une conception abstraite de la langue. C'est à ce changement de paradigme qu'entend contribuer le présent article. Pour ce faire, je décrirai d'abord la politique de traduction que l'on peut identifier pour le breton, puis la mettrai en regard d'une tentative d'évaluation des résultats obtenus par la politique linguistique bretonne dans son ensemble. Je suggérerai ensuite les rôles que peuvent assumer la traduction et ses différents services et terminerai par des propositions pour une politique de traduction axée sur la confiance.

ÉLÉMENTS DE LA POLITIQUE DE TRADUCTION EN BRETON

La description proposée ici s'appuie sur une observation de première main, dans la mesure où j'ai effectué un remplacement en tant que traducteur à l'Office public de la langue bretonne (OPLB) entre novembre 2013 et juillet 2015. Depuis son rattachement à la Région Bretagne en tant qu'établissement public de coopération culturelle en 2010, l'OPLB est chargé de ce que l'on nomme la planification linguistique, c'est-à-dire la mise en œuvre de la politique linguistique. Tous les éléments retenus dans ce qui suit – sans aucune prétention à l'exhaustivité, évidemment – sont vérifiables sur le site web de l'organisme (www.brezhoneg.bzh) et dans les rapports d'activité annuels qu'il produit, téléchargeables en ligne².

SERVICES INSTITUTIONNELS EXISTANTS

L'OPLB est constitué de deux pôles, le pôle Langue (avec à sa tête le directeur scientifique) et le pôle Étude et développement. Ce dernier comprend deux services : l'Observatoire des pratiques linguistiques et l'Agence de développement, qui travaille essentiellement sur l'ouverture de filières bilingues dans l'enseignement et sur la signature de la charte *Ya d'ar brezhoneg* (« Oui au breton »)³ par les acteurs socio-économiques et les collectivités.

C'est sans surprise au sein du pôle Langue que l'on retrouve les services liés à la traduction :

- le service Traduction – Conseil (4 traducteurs, 1 relecteur) ;
- TermBret, le service de terminologie (1 terminologue) ;
- le service Patrimoine linguistique et signalisation, chargé du traitement des toponymes, des anthroponymes, de signalétique bilingue, etc. (3 personnes).

Ajoutons que l'OPLB prête à qui le demande une valise avec microphone et casques pour fournir de l'interprétation simultanée. Il faut toutefois aller la chercher à Carhaix, Centre-Bretagne, loin des grands centres urbains, ce qui la rend assez peu accessible.

² Office public de la langue bretonne, « Actes administratifs », <https://www.fr.brezhoneg.bzh/154-les-actes-administratifs-et-statuts-de-l-office-public.htm>.

³ Cette charte est présentée à la page <https://www.fr.brezhoneg.bzh/32-presentation.htm>.

DOMAINES D'INTERVENTION

Le pôle Langue répond à toutes les demandes de traduction pragmatique (par opposition à la traduction littéraire, éditoriale, audiovisuelle), mais arrive à saturation par rapport à ses ressources humaines. Le service Traduction travaille constamment pour les signataires de la charte *Ya d'ar brezhoneg* en particulier, étant donné qu'ils s'engagent le plus souvent par cette signature à faire traduire des éléments réguliers de leur communication vers l'extérieur.

Il propose également des relectures de textes et de traductions produits à l'extérieur de l'Office, y compris cette fois des textes littéraires et destinés à l'édition. C'est ainsi que la relecture de la traduction de *Persepolis*, la bande dessinée de Marjane Satrapi, a été effectuée pendant que je travaillais à l'OPLB et que du personnel effectue régulièrement des relectures pour Ti-embann ar skolioù (TES), la maison d'édition appartenant au réseau Canopé du ministère de l'Éducation nationale ; tous ses produits sont destinés aux écoles bilingues. On comprend que le champ des relectures soit plus large, car « le service veille à un emploi correct de la langue », comme il est souligné à la page « Traduire » du site (Ofis publik ar brezhoneg, « Traduire »).

Le service TermBret, lui, fait de la « terminographie d'urgence » (Ofis ar brezhoneg 6), qui consiste à répondre aux demandes de traduction de termes, aussi bien internes (des traducteurs et du conseiller linguistique chargé des relectures, notamment) qu'externes (du grand public). En parallèle, il mène à bien un travail qu'il appelle « terminographie de capitalisation » (Ofis ar brezhoneg 7) et qui consiste à traiter des domaines sélectionnés, en s'appuyant autant que possible sur des commissions de spécialistes. C'est ainsi qu'il a publié le vocabulaire de l'audiovisuel, des médiathèques, du jardinage, de la petite enfance, du bricolage, etc.

Le service Patrimoine linguistique et signalisation, dans la mesure où il répond aux demandes de signalétique bilingue et qu'il propose (et demande) en outre à effectuer la relecture avant fabrication de panneaux bilingues qui resteront visibles pendant des années, fait également partie de l'offre institutionnelle de services de traduction. L'OPLB cherche à aller plus loin avec son projet de synthèse vocale qui permettrait notamment de proposer la traduction orale d'annonces par haut-parleurs, par exemple dans les gares de Bretagne.

Enfin, l'OPLB se charge également de la tenue d'une liste d'œuvres littéraires à traduire en breton pour la Région Bretagne. Si un éditeur et un traducteur s'accordent sur le choix d'une œuvre figurant dans cette liste, la Région subventionnera alors 90 % des émoluments du traducteur (Région Bretagne, « Langue bretonne »)

CONTENUS TRAITÉS

L'OPLB effectue donc la traduction des types de contenus suivants (la liste n'est sûrement pas exhaustive) :

- Éditoriaux de responsables politiques
- Autres rubriques de publications de collectivités locales, de festivals, etc.
- Articles d'actualité de la Région Bretagne (site web) ou des publications susmentionnées
- Menus de cantines

- Sites web
- Signalétique

Lorsque les signataires de la charte *Ya d'ar Brezhoneg* choisissent les contenus dont ils vont confier la traduction à l'Office, dans le cadre des engagements qu'ils prennent selon le niveau de la charte choisi, les critères sont qu'il doit s'agir de contenus pragmatiques, destinés à un affichage public et publiés régulièrement. Le site web est d'ailleurs explicite : « le but [est] bien de contribuer à la promotion du breton et d'offrir une visibilité publique à la langue » (Ofis publik ar brezhoneg, « Traduction – Conseil »). Autrement dit, la traduction doit d'abord servir de symbole, même si l'OPLB se préoccupe aussi des besoins des locuteurs, notamment en matière de terminologie : « Cet enrichissement de la langue permet de répondre aux besoins des brittophones qui entendent utiliser le breton en toute normalité et dans toutes les situations. Cette mission nécessite un travail de fond qui met les locuteurs du breton au centre de nos préoccupations tout en respectant les normes internationales ISO de terminologie » (Ofis publik ar brezhoneg, « Termbret »).

ÉLÉMENTS QUASI-INSTITUTIONNELS

Sans entrer dans les détails, il convient de mentionner que la politique de traduction de la Région Bretagne ne se limite pas à ce que fait l'Office public de la langue bretonne. Elle subventionne en effet l'association Dizale qui fait de la traduction audiovisuelle en breton (doublage, sous-titrage). C'est donc un autre domaine d'intervention, un type de traduction éminemment culturel, qui sort de la traduction institutionnelle étudiée ici puisqu'elle est prise en charge par un acteur privé, quoique fortement subventionné.

ANALYSE CRITIQUE DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

Par le prisme de la politique de traduction ainsi décrite, je propose d'effectuer une analyse critique de la politique linguistique bretonne. Cela ne signifie pas que je réduis cette politique linguistique à la politique de traduction pour le breton, mais il serait beaucoup trop long d'analyser ici l'ensemble des actions de la Région Bretagne en la matière. Je me suis en outre déjà exprimé sur cette politique linguistique en général (ar Rouz, « Tolérance de politiques linguistiques »).

CHOIX APPARENT : LE SYMBOLE

La politique de traduction fait apparaître le choix de mettre l'accent sur l'affichage de la langue comme symbole. Bien sûr, ce travail sur les représentations liées à la langue entraîne mécaniquement un travail sur ses possibilités d'expression également : en traduisant en breton, que le résultat doive être affiché publiquement ou non, on augmente de toute façon les possibilités d'expression dans cette langue parce qu'on devra presque à chaque traduction rechercher des termes, des façons d'exprimer certaines idées, etc.

Les effets que l'on peut supposer attendus de ce travail d'affichage du breton sont les suivants :

- faire exister la langue dans l'espace public fréquenté à la fois par des locuteurs et des allophones⁴, pour usage par les premiers, pour « publicité » pour les seconds ;
- changer ainsi l'image de la langue, c'est-à-dire la valoriser, à la fois dans l'opinion publique et pour les locuteurs eux-mêmes, par rapport à ce qu'elle a historiquement représenté pour ces deux catégories de population : locuteurs, qui la portaient et la portent parfois encore comme un « stigmate » (Broudic 109 ; Le Coadic 424 ; Hornsby et Vigers), et allophones, pour qui c'était une langue de « plouc » (Bretagne prospective 76), synonyme d'« arriération » (Le Coadic 243) ;
- donner envie d'apprendre la langue pour élargir la base de locuteurs volontaires.

C'est fondamental dans la mesure où il importe en effet de renverser les valeurs. Un point de vue, comme je l'ai évoqué, est qu'il faut le faire pour « sauver la langue ». Très peu de militants, et même de sociolinguistes, remettent alors en cause l'idée qu'il est indispensable dans cette optique de disposer d'une langue « standard ». Ainsi, Le Nevez (88) peut montrer qu'il vaudrait mieux focaliser la politique linguistique sur les locuteurs que sur la langue tout en réaffirmant l'importance du standard.

Le problème est que la promotion d'un standard et de choix orthographiques discutables (ar Rouz, « À la poursuite du diamant » 162-163), sur le critère du nombre de locuteurs utilisant telle ou telle forme, revient à imposer à nouveau une forme de domination interne à la langue. D'ailleurs, les Basques, sur lesquels l'OPLB prend modèle en la matière, l'exprimaient en creux : « La variante standard n'est pas l'adversaire direct des variantes, car elle n'aspire pas à "occuper" leurs usages, mais les domaines d'usage de la langue dominante : l'enseignement, les moyens de communication, l'administration et la ville. » (Garabide Elkartea 62)

Comment cette nouvelle domination peut-elle être de nature à donner confiance aux locuteurs ? Elle n'y contribue certes pas, comme le relèvent Le Dù et Le Berre (52) ou Adkins (55-70) dans le même volume et bien d'autres encore. Or, une raison encore plus fondamentale à mes yeux de renverser ou, pour mieux dire, de rééquilibrer l'échelle des valeurs sociolinguistiques serait justement la confiance des locuteurs, leur estime d'eux-mêmes pour des échanges sereins dans leur langue et, partant, une transmission apaisée de cette langue dans toutes les situations (familiales, amicales, intergénérationnelles, entre apprenants tardifs du breton et locuteurs « traditionnels », etc.).

Examinons donc les résultats de la politique linguistique sur ces différents points.

RÉSULTATS DE LA POLITIQUE LINGUISTIQUE

La première observation que l'on peut faire est que la signalétique bilingue, fruit d'un travail de traduction, comme expliqué plus haut, est manifestement en hausse constante depuis des décennies. Le Dù et Le Berre évoquent « la généralisation de la signalisation bilingue » (52). Le Squère (79-183) avait, quant à elle, montré que cet affichage de la langue bretonne dépassait largement le cadre institutionnel des panneaux routiers, qu'il pouvait tout à fait être, par exemple, à usage interne. Blanchard, Calvez et Thomas confirment cette diversité observée dans la ville de Brest.

⁴ Je choisis ici le terme d'« allophones » pour parler des personnes qui ne parlent pas breton, de préférence à « non-locuteurs » qui pourrait donner l'impression, sans précision à suivre, qu'elles sont muettes, ce qui n'est évidemment pas le propos dans l'opposition entre locuteurs d'une langue et non-locuteurs de cette même langue.

Les rapports d'activité de l'OPLB n'indiquent pas une augmentation du nombre de mentions traduites par le service Patrimoine linguistique et signalisation au cours des dernières années. Au contraire, il a traité moins de demandes des collectivités locales en 2020 en raison de la pandémie et des élections municipales. En revanche, le nombre de « mentions » traduites pour le compte de l'État est passé de 64 en 2018 à 362 en 2019, puis à 493 en 2020. Ce nombre avait été multiplié par cinq pour le Conseil départemental du Finistère en 2017 suite à l'adoption de son schéma de développement de la langue bretonne et décroît depuis.

En fait, si les données de l'OPLB ne montrent pas cette augmentation sur trois-quatre ans, les chercheurs soulignent, eux, un essor considérable sur des décennies et l'impression visuelle, en l'occurrence, est justement un indicateur que l'objectif de rendre la langue plus visible dans l'espace public est atteint. Si les données fournies dans les rapports de l'OPLB ne permettent pas une comparaison systématique de la production du service Patrimoine linguistique et signalisation de ces dernières années, il serait, à plus forte raison, difficile de chiffrer l'évolution sur trois décennies. En plus, les panneaux de signalisation routière ont une durée de vie importante et il semble donc assez logique que la demande diminue à un moment donné. A-t-on déjà atteint le point où les panneaux sont majoritairement bilingues et les demandes ne correspondent donc plus qu'au remplacement de panneaux endommagés ou détériorés ? Seule une étude plus approfondie de la question pourrait le dire.

Cette présence accrue du breton dans l'espace public fait en tout cas écho à une question de l'enquête effectuée par TMO Régions pour le compte de la Région Bretagne (Wakeford et Broudic 74) : 55 % se disent plutôt favorables ou tout à fait favorables à plus de breton à la télévision et à la radio, 59 % au breton en plus du français dans les services publics, 73 % à plus d'enseignement du breton dans les écoles et 73 % aussi aux panneaux routiers bilingues français-breton. Il n'en va pas du tout de même pour le gallo (respectivement 30 %, 26 %, 32 % et 30 %).

Et pourtant, en parallèle, les répondants ne se déclarent pas attachés dans les mêmes proportions à la langue bretonne : 48 % seulement évaluent leur attachement entre 6 et 10, 17 % donnent la note médiane de 5, 16 % celle de 0, soit aucun attachement (Wakeford et Broudic 70). Ils n'expriment pas non plus de désir de langue puisque 64 % répondent non à la question « Vous-même, auriez-vous souhaité ou souhaiteriez-vous savoir le breton ? » (Wakeford et Broudic 58). Les réponses sont encore plus tranchées pour le gallo : 26 % évaluent leur attachement au gallo entre 6 et 10, 19 % donnent la note médiane, 27 % n'ont aucun attachement à cette langue (Wakeford et Broudic 70), quand 45 % n'ont aucun désir de cette langue et 42 % ne savent pas ce qu'est le gallo (Wakeford et Broudic 58). De fait, les effectifs d'adultes en apprentissage du breton stagnent depuis quatre ans, l'Office estimant que, « depuis 2014, environ 550 personnes peuvent être considérées comme locutrices au terme de leur cursus d'apprentissage » (Ofis publik ar brezhoneg, « *L'enseignement aux adultes* » 32).

Le contraste par rapport au gallo qui ressort de l'enquête sociolinguistique menée pour la Région Bretagne est très intéressant. Il montre en effet que l'effort pour revaloriser le breton a porté ses fruits dans l'opinion publique. En revanche, il est encore très loin d'amener la population adulte à s'approprier la langue.

Qu'en est-il des enfants ? L'objectif de 20 000 élèves scolarisés dans les filières bilingues en 2010, le seul chiffré dans la politique linguistique de la Région Bretagne de 2004 (Région Bretagne *7e réunion* 5), n'était pas encore atteint en 2021 (Ofis publik ar brezhoneg, « Les chiffres clés »). Quoi qu'il en soit, il

convient de se rappeler que 20 000 enfants scolarisés en bilingue, toutes filières et tous niveaux confondus, cela ne représente pas 20 000 locuteurs à la fin de leurs cursus scolaires. Baron et Le Ruyet estiment ainsi qu'« entre 150 et 200 (?⁵) arrivent au niveau du bac » (18, note des auteurs) et listent des explications similaires à celles suggérées dans ar Rouz (« Tolérance de politiques linguistiques »). Adam (326) évoquait plutôt, d'après les chiffres de l'OPLB, 700 élèves en lycée en 2018-2019. Larvol (58), lui, propose une extrapolation, avec beaucoup de précautions (évaluation du niveau écrit seulement, par exemple), aboutissant à 4,14 % des élèves scolarisés en grande section bilingue en 2007 qui seraient devenus locuteurs expérimentés en terminale en 2019. Cela représenterait donc 828 locuteurs aujourd'hui. Mais l'OPLB indique aussi en 2023 un chiffre total de 569 lycéens (Ofis publik ar brezhoneg, « Sifroù distro-skol » 18), en soulignant à la fois l'effet de la réforme du lycée sur cette baisse drastique (Ofis publik ar brezhoneg, « Sifroù distro-skol » 10) et l'effet de la crise sanitaire sur le niveau des élèves et donc leur envie de poursuivre l'étude du breton (Ofis publik ar brezhoneg, « Sifroù distro-skol » 17). C'est plus que l'estimation de Baron et Le Ruyet, c'est un peu plus aussi que les apprenants adultes devenant locuteurs, mais cela n'en demeure pas moins un petit nombre au regard de l'objectif de revernacularisation que se fixent les autorités.

Par ailleurs, la transmission familiale paraît durablement en panne. Selon l'enquête de 2018 déjà mentionnée, 75 % des enfants de locuteurs de breton ne parlent pas la langue et 60 % des enfants qui la parlent l'ont appris dans le système scolaire, même si cela n'exclut pas une transmission éventuelle par les parents, l'un des deux ou un entourage familial plus large (Wakeford et Broudic 55-56). Les premières données publiées par Katell Chantreau dans le cadre de son travail de doctorat font état d'une transmission familiale très faible :

	6 ^e à Diwan	Lycéens Diwan
Nombre de familles	253	292
Aucun transmetteur	79 %	79 %
Pas de transmission	64 %	77 %
Source des données	(Chantreau, « Rentañ-kont »)	(Chantreau et Grimault)

Dans cette enquête, elle interroge également le projet de transmission des collégiens et lycéens, comme l'avait fait Hugues Pentecouteau auprès des stagiaires adultes du Kamp etrekeltiek ar vrezhonegerion (KEAV). Cette association propose deux semaines de stage tous les étés en « immersion », c'est-à-dire où la langue du quotidien est le breton pour tous.

Projet de transmission	Stagiaires KEAV sans enfants	Lycéens Diwan	6 ^e à Diwan
Nombre	63	308	257
Ne sait pas		19 %	36 %
Selon le conjoint		4 %	
Non-transmission	6 %	3 %	5 %
Peut-être	13 %		
Parfois		16 %	24 %
Bilinguisme		36 %	23 %
Transmission	81 %	22 %	12 %

⁵ Le rectorat de Rennes n'a pas daigné nous répondre sur ce point précis malgré deux demandes. Il en est encore à en faire le décompte, probablement...

Source de données	(Pentecouteau, « Brezhoneg er gêr »)	(Chantreau, « Rentañ-kont »)	(Chantreau et Grimault)
-------------------	--------------------------------------	------------------------------	-------------------------

Il paraît assez logique que les collégiens de sixième soient peu déterminés sur ce point, la perspective d’avoir des enfants pouvant leur sembler très lointaine. Les adultes qui ont choisi de participer à ce stage sont bien sûr plus assertifs. La constante intéressante chez les scolaires est que le bilinguisme recueille davantage de suffrages que la transmission de la seule langue bretonne. Là aussi, c’est sans surprise puisqu’il s’agit de leur quotidien et que le français est dominant pour la plupart, à en juger par les chiffres du tableau précédent.

Comme la Région Bretagne a réduit ses propositions d’actions pour encourager la transmission familiale à la portion congrue (Région Bretagne, « Rapport d’actualisation » analysée dans ar Rouz « Tolérance de politiques linguistiques »), on peut déduire de ce qui précède que la politique linguistique en vigueur est bien principalement axée sur le symbole, avec la signalétique et l’école en figures de proue. La *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027* (État et al.) du contrat de plan État-Région signée en 2022 ne semble pas changer les priorités. Le résultat, d’après l’enquête sociolinguistique de 2018, est intéressant pour ce qui est de la présence de la langue dans l’espace public et pour sa valorisation auprès du grand public, surtout des allophones, qui contraste nettement avec celle du gallo, objet très secondaire de la même politique linguistique ne bénéficiant pas du tout d’un tel volontarisme politique.

En revanche, le troisième attendu que nous supposons, à savoir l’envie d’apprendre la langue (et le passage à l’acte !), ne semble pas au rendez-vous avec la politique conduite depuis 2004. D’abord, les enfants scolarisés en filières bilingues sont très peu nombreux à rester locuteurs à l’âge adulte et, lorsqu’ils sont interrogés sur la transmission, on peut douter qu’ils deviennent transmetteurs à leurs propres enfants. Ensuite, le nombre d’adultes formés chaque année n’augmente plus. Or, les trois paramètres seraient fondamentaux pour espérer que la communauté des locuteurs de breton s’étoffe.

UTILITÉ DES SERVICES DE TRADUCTION POUR LES LOCUTEURS ?

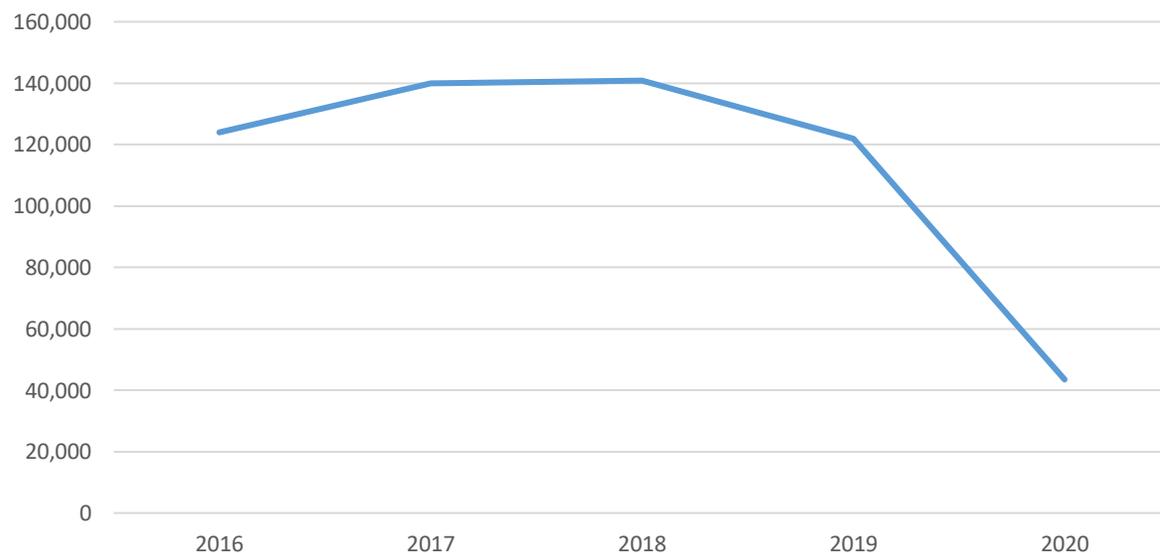
Interrogeons maintenant l’utilité des services de traduction proposés pour les locuteurs. En effet, s’il s’avère qu’ils ne leur sont pas d’une très grande utilité, ils ne contribueront pas à leur confiance dans leurs capacités de communication au quotidien par la langue apprise.

Ainsi, les éditoriaux, les actualités et les autres rubriques des publications institutionnelles traduites en breton sont-ils lus ? Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les publications des communes, des communautés de communes, des départements et de la Région sont lues en français, déjà, par quel pourcentage de la population qui les reçoit, mais la question est encore plus pertinente pour la traduction en breton, en proportion du nombre de locuteurs de breton. Je n’ai cependant pas connaissance de l’existence d’enquêtes qui auraient produit de telles données. Les actualités publiées en breton sur la toile offriraient du moins de premières indications étant donné que les webmasters des sites concernés devraient pouvoir fournir des statistiques de consultation ; ce serait donc une information à aller chercher en priorité. Elle ne concernerait certes qu’un nombre très limité de locuteurs, mais du moins est-il possible d’obtenir les chiffres.

En l'absence de réponses pour le moment, on peut toutefois émettre l'hypothèse que, la majorité des locuteurs de breton (79 %) étant âgée de plus de 60 ans (Wakeford et Broudic 32) et n'ayant donc pas, pour la plupart, bénéficié d'un enseignement de la langue, ils se détourneront de ce type de traductions (Adkins). J'ai aussi eu des échos de locuteurs plus jeunes et lecteurs du breton qui les estimaient indigestes. En tant que traducteur à l'Office, j'ai compris que cette difficulté de compréhension était en fait liée à la nature du texte original. Lorsqu'il s'agit d'éditoriaux (de maires, présidents, etc.), on a affaire à du langage politique qui fait appel à beaucoup de substantifs abstraits. La question que je me posais souvent était : « Si les administrés lisent ce texte en français, ils en comprendront certes tous les mots, mais quel sens aura-t-il donc pour eux ? Comment cela peut-il bien rejoindre leur réalité, leur vécu quotidien dans cet endroit ? » Lorsqu'il s'agissait d'actualités, les difficultés de compréhension en français pouvaient être liées au sujet, mais aussi au fait qu'elles n'étaient pas toujours exemptes d'un certain caractère « auto-promotionnel » qui, là encore, faisait appel à des formules très abstraites. Une analyse circonstanciée d'un tel corpus, comme l'enquête suggérée juste avant, reste à effectuer.

Concernant le service de terminologie de l'OPLB, TermBret, on note que la page de consultation en ligne de sa base de données terminologique (*TermOfis*) est consultée et utilisée, mais avec une baisse entamée en 2019 (Ofis publik ar brezhoneg, 2017 à 2021). La chute vertigineuse des consultations en 2020 est probablement à corréliser au confinement et à l'arrêt d'un certain nombre d'activités, ce qui montrerait que l'outil est utilisé professionnellement beaucoup plus que pour la vie quotidienne des locuteurs. Il faut encore attendre pour savoir si la baisse des consultations de *TermOfis* est une tendance durable ou non.

Visites de la page *TermOfis*



Le forum de terminologie proposé par le service pour chercher collectivement la meilleure traduction pour un terme chaque mois et faire ensuite voter les propositions rassemble 15-20 personnes actives (Ofis publik ar brezhoneg, 2017 à 2021). C'est évidemment très peu. Et pourtant, à en juger par le nombre de dictionnaires publiés et par les polémiques concernant les créations linguistiques (Hornsby et Quentel ; Blanchard *et al.* ; Morvan), on ne peut pas affirmer que les locuteurs de breton se désintéressent du sujet.

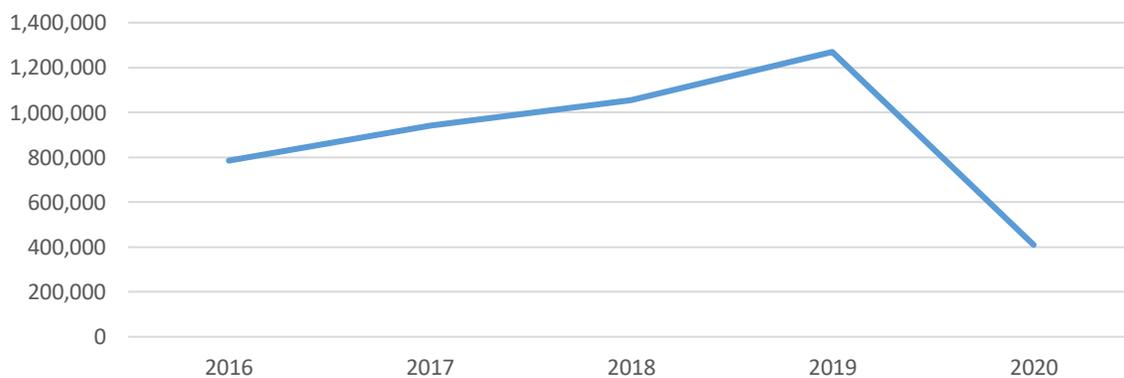
Le service éprouve des difficultés à rassembler des spécialistes pour des commissions terminologiques telle que la commission « Sciences économiques et sociales » (Ofis publik ar brezhoneg, « Rapport

d'activité 2020 » 8). Ce n'est pas surprenant parce que les locuteurs linguistiquement compétents et disponibles ne le sont pas forcément dans les domaines recherchés, tandis que ceux qui exercent dans ces domaines ne le font pas en breton, ne sont peut-être pas disponibles ou peuvent ne pas se sentir légitimes. Mais c'est bien sûr préoccupant pour le travail énorme qui reste à faire en matière de terminologie dans beaucoup de domaines.

Enfin, toujours concernant ce travail de terminologie de capitalisation, les rapports d'activité de l'Office mentionnent régulièrement la publication de petits vocabulaires ou de lexiques plus conséquents. L'usage qu'en font les locuteurs échappe à toute statistique sans une enquête approfondie.

Le traducteur automatique du breton au français est un service qui fonctionne très bien puisque c'est d'année en année la page la plus consultée du site web, comme l'illustre le graphique ci-dessous (Ofis publik ar brezhoneg, 2017 à 2021). À nouveau, on constate que la courbe chute drastiquement en 2020, ce qui tendrait à montrer que ce service est utilisé à des fins professionnelles, par des locuteurs de breton qui travaillent et écrivent en breton et cherchent ainsi à produire plus rapidement une version française de leurs textes. Cette hypothèse doit toutefois être considérée avec précaution : on pourrait tout aussi bien envisager que la traduction d'écrits du breton vers le français soit un moyen pour des personnes ne lisant pas (encore) le breton de s'informer, de se cultiver, de se distraire dans une journée de travail éprouvante plus que dans l'objectif d'en utiliser le résultat dans le cadre de leurs fonctions. Cela dit, ce ne pourrait être la seule utilisation, ni même sans doute la principale étant donné le nombre : on atteignait en 2019 près de 1 270 000 consultations contre à peine 141 000 en 2018 pour *TermOfis*.

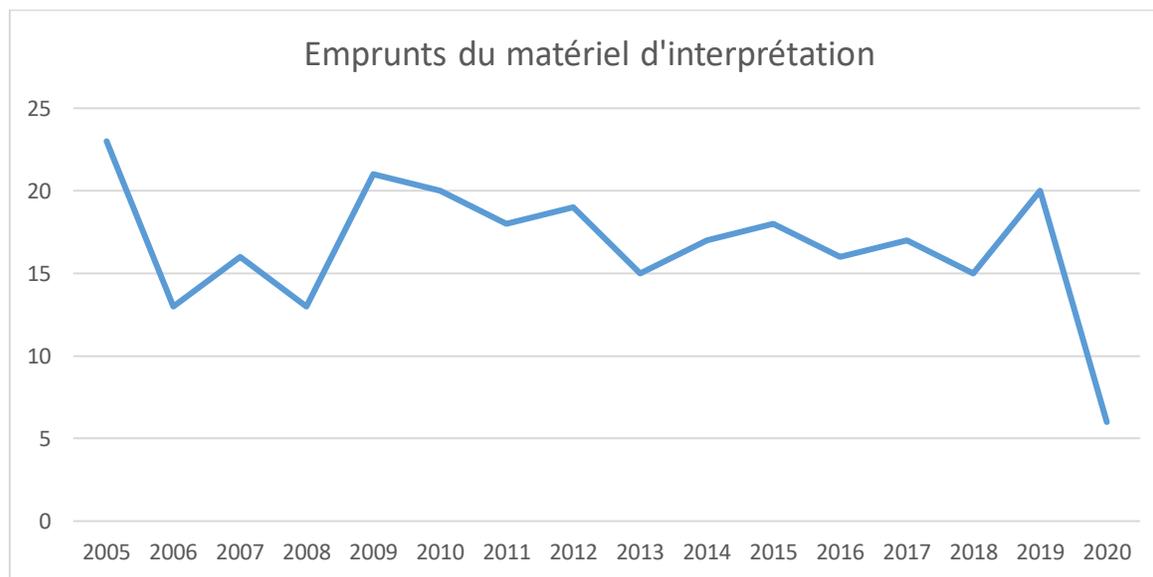
Visites de la page
du traducteur automatique BR > FR



Dans la première hypothèse, le service sert aux locuteurs, non pas pour pratiquer leur langue, mais pour mettre en œuvre le bilinguisme bien souvent nécessaire du fait de la situation sociolinguistique du breton. Ainsi, dans une association qui propose des cours du soir de breton et d'autres activités, le bilinguisme peut s'imposer aussi bien en « interne » à tous les niveaux, des administrateurs aux adhérents, qu'à l'externe pour attirer un public large, s'adresser aux parents d'élèves bilingues qui ne parlent pas le breton eux-mêmes, etc. Dans la deuxième hypothèse, le service pourrait contribuer à l'objectif de gagner des apprenants de la langue.

Le nombre d'emprunts du matériel d'interprétation affiché par le graphique suivant est une donnée qui renseigne aussi sur la nécessité du bilinguisme pour les locuteurs de breton (sources : Ofis publik ar brezhoneg, 2017 à 2021). Par rapport à la traduction automatique, elle indique cependant que les locuteurs

utilisent leur langue et proposent l'interprétation pour les allophones. C'est donc un service très utile aux locuteurs si l'on considère que l'autre possibilité pour ce type de réunions ou autres d'activités réunissant locuteurs et allophones est... qu'ils communiquent tous en français ! La baisse encore une fois très marquée s'explique cette fois aisément par les règles sanitaires qui ont mis un coup d'arrêt à bon nombre d'activités culturelles pendant des mois et bien au-delà du confinement.



Bien sûr, on objectera que 17 emprunts par an du matériel d'interprétation, en moyenne, c'est peu. Compte tenu de la contrainte principale qui réside dans le fait de devoir aller le chercher à Carhaix, le chiffre me semble plutôt encourageant. Il existe une autre mallette du même type à Pluvigner, dans le pays d'Auray, qui peut donc être empruntée plus facilement par les organisateurs de manifestations et activités dans le pays vannetais. L'usage de cette dernière mallette n'est pas inclus aux statistiques de l'Office public de la langue bretonne, car elle appartient aux associations locales Ti Douar Alre (maison de pays) et Cercle Sten Kidna.

À regarder de plus près les services de traduction proposés par l'institution régionale, on voit que le service de terminologie a une utilité manifeste d'après les statistiques de consultation de l'outil de recherche en ligne, peut-être surtout liée aux besoins professionnels. L'interprétation en a une également, quoique quantitativement bien moindre. En reprenant les rôles que peut jouer la traduction, je suggérerai que sa valeur qualitative est sans doute bien supérieure à ce que les statistiques mettent en évidence.

La lecture, l'usage factuel des traductions produites par l'OPLB, est beaucoup plus difficile à estimer. Leur valeur se confond d'ailleurs en partie avec celle des textes originaux concernés. Elles constituent des gouttes d'eau dans un océan d'informations, que les locuteurs peuvent certes saisir de manière volontariste, mais eux seuls pourraient le dire. Sont-ils par ailleurs utilisateurs de la traduction automatique vers le français ? Dans l'affirmative, ce pourrait être pour appliquer le bilinguisme exigé par l'environnement, l'employeur, le cadre et, au même titre que l'interprétation, on peut supposer que dans certaines situations, cela autorise l'expression dans la langue de leur choix, le breton en premier, sans de fait exclure des non-locuteurs de cette langue destinataires de leurs messages.

LA CONFIANCE COMME AXE DES POLITIQUES LINGUISTIQUES

La fonction principale des traductions produites par l'OPLB, signalétique comprise, est de « montrer » le breton, même – et peut-être surtout – aux allophones. Elles ont un effet bénéfique dans le rééquilibrage des valeurs attribuées à la langue bretonne, comme le révèle l'enquête sociolinguistique de 2018. Le propos ici n'est pas de dire qu'il faut cesser de le faire parce que c'est inutile. Une politique linguistique doit à mon sens travailler le maximum des aspects liés à l'usage des langues pour avoir une quelconque chance de réussite et les sociolinguistes lient ainsi très étroitement statut, corpus et idéologies (Solé i Camardons 194-195).

Cela dit, il est sans doute temps, plus de dix ans après la publication de l'article de Le Nevez qui prônait un changement de paradigme pour se soucier des locuteurs plus que de la langue et de sa forme, de chercher à savoir ce dont ils ont besoin au quotidien. Il me paraît utile, dans cette perspective, de rappeler les rôles que joue ou peut jouer la traduction, aussi bien au niveau individuel que pour la communauté linguistique. Ils induisent les propositions que je ferai ensuite.

RÔLES DE LA TRADUCTION

« On n'apprend pas – ou alors péniblement et pour peu de temps – une langue dont on n'a pas profondément **besoin**. » (Urien 37, caractères gras de l'auteur) La motivation pour apprendre une langue minorée comme le breton est rarement fondée uniquement sur l'argument de son utilité « matérielle » (pour avoir un emploi, par exemple). Une enquête exploratoire menée par Marie Baize-Varin, Ronan Stéphan et moi-même à l'été 2021⁶ montre qu'elle est souvent liée à des facteurs que je qualifie d'« affectifs ». Ainsi, l'histoire familiale est citée par 67 % des répondants, l'histoire locale par 48 %, la curiosité (qui peut cacher d'autres motivations) par 41 %, l'environnement familial immédiat par 31,5 %, l'environnement social par 22 %, alors que l'objectif professionnel ne concerne que 16,44 % d'entre eux. On peut faire le parallèle avec les motivations à scolariser un enfant en filière bilingue, discernées par Adam (188), mais apprendre une langue et la faire apprendre ne représentent pas du tout les mêmes efforts. Il convient aussi de rappeler que ces motivations ont été étudiées en profondeur dans l'étude de Pentecoteau (*Devenir bretonnant*), basée sur des entretiens ; il n'en ressortait toutefois pas de statistiques.

La traduction peut en tout cas être une véritable « traduction de soi » comme traduction-diversification (Cronin 148-149), c'est-à-dire que l'apprenant ajoute une composante à ce qu'il est en établissant, renforçant ou rétablissant un lien avec le territoire et son histoire, avec son propre héritage familial, etc.

L'objectif peut alors être de faire de la langue apprise une langue affective, une langue du quotidien, une langue intime, ce que confirment les répondants à l'enquête susmentionnée : « faire du breton une langue affective du quotidien » est la réponse la plus donnée (47,54 %), suivie de « comprendre et me faire comprendre dans des situations ponctuelles à l'oral ou à l'écrit » (44,26 %) et de « retrouver le breton entendu dans l'enfance » (21,31 %). La traduction intervient alors principalement sous deux formes :

1. le locuteur autotraduit son monologue intérieur, ses propres écrits, etc. ;

⁶ Les résultats complets en sont disponibles à l'adresse suivante : <https://api.nakala.fr/data/10.34847/nkl.cda0i6ki/fbc660df577075bf33b72b0077d8d7eccc2011a4d>.

2. il procède très souvent à des recherches terminographiques pour répondre à ses besoins quotidiens de termes nouveaux, compléter ses recherches, affiner petit à petit ses choix.

Ces recherches sont fonction des besoins qui apparaissent à la faveur des projets du locuteur. Par exemple, s'il se met à un sport nouveau, disons la planche à voile, et qu'il a l'occasion de faire part de son vécu à d'autres locuteurs de son entourage familial ou amical, il cherchera des termes comme « mât », « voile », « latte », etc. S'il se met au jardin, il apprendra peut-être en français le terme « fourche-bêche », autrement appelée « grelinette », et, après quelques emprunts au français dans ses discours en breton, se demandera peut-être comment nommer cet outil en breton.

Selon les outils à sa disposition, son parcours, le locuteur effectuera ses recherches peut-être d'abord dans le dictionnaire papier à sa disposition chez lui. Selon toutes probabilités, il ne fournira pas de réponse satisfaisante pour un terme comme « fourche-bêche ». Il se tournera alors vers une ressource en ligne, par exemple *TermOfis*, voire plusieurs s'il en connaît d'autres. L'application *Geriafurch*, que je qualifierais de « méta-source » parce qu'elle fait ressortir les résultats émanant de plusieurs sources⁷, semble de plus en plus connue des locuteurs. La qualité du choix fait par le locuteur peut ensuite dépendre de sa compétence à utiliser des dictionnaires, ce qui ne va pas de soi (ar Rouz, « Implij ar geriadurioù »).

Comme service externe, la traduction permet aux locuteurs de vivre dans leur « langue de cœur » (Violette) et de tout exprimer dans cette langue. Vivre dans cette langue inclut s'informer, lire, s'exprimer, se détendre (musique, sport, jeux, etc.), faire des démarches administratives, commercer... Mais, compte tenu du volume écrit auquel tout un chacun est aujourd'hui exposé, on sélectionne ce qu'on lit vraiment suivant ce que l'on attend ou recherche. Quels sont ces contenus pour les locuteurs de breton ? Des étiquettes des produits qu'ils achètent aux œuvres littéraires (mais lesquelles ?), en passant par la presse, mais avec quels contenus et par quels canaux ? Bref, que lisent-ils ? Sont-ils intéressés par ce qu'ils pourraient lire en français, mais préféreraient lire en breton, ou cherchent-ils plutôt des informations auxquelles ils n'ont pas accès, ou seulement avec difficultés (recherche nécessaire), en français ?

La traduction automatique du breton au français mentionnée plus haut est également un service « externe » qui peut s'avérer utile aux (néo-)locuteurs de breton lorsqu'ils souhaitent s'exprimer en breton, mais doivent ou souhaitent aussi s'adresser à des francophones non-locuteurs de breton. En ce sens, elle favorise l'expression en breton, même si elle ne dispense pas totalement de l'effort supplémentaire à fournir pour la mise en œuvre du bilinguisme. En effet, qui dit traduction automatique dit éventuellement post-édition, selon la qualité du résultat, mais au moins vérification de son intelligibilité. Dans quelle proportion les néo-locuteurs sont-ils d'ailleurs prêts à faire l'effort d'écrire en breton alors qu'ils devront aussi communiquer en français ? Ceux qui le font y sont-ils contraints (par leur employeur, par exemple) ou le font-ils de leur propre chef, y compris pour des besoins personnels ?

Nous avons vu que l'interprétation avait cette même vertu de permettre aux locuteurs de breton de s'exprimer dans cette langue s'ils le souhaitent, même en présence d'allophones. Cette fois, l'effort est fourni par l'interprète et, selon la modalité d'interprétation, celui demandé au locuteur sera quasi nul (interprétation simultanée) ou réduit (interprétation de liaison). L'interprétation est certainement le service de traduction qui se rapproche le plus de la nature même du langage : orale, spontanée, interlocutive. On

⁷ *Geriafurch*, <https://geriafurch.bzh/> cherche le mot à traduire dans *Brezhoneg21*, *Devri*, le dictionnaire de Favereau, *Glosbe*, *TermOfis*, sources toutes accessibles en ligne.

pourrait alors considérer qu'il s'agit du service de traduction le plus important... qui est aussi le plus négligé dans la politique linguistique bretonne (Baxter 17), alors qu'elle a aussi l'avantage considérable de montrer la langue bien vivante à un public d'allophones.

Là aussi, mieux identifier les besoins des locuteurs est nécessaire : dans quelles circonstances ont-ils pu ou peuvent-ils bénéficier d'un service d'interprétation ? Font-ils eux-mêmes occasionnellement et informellement de l'interprétation pour leur entourage ? Où leur paraîtrait-il important de pouvoir faire appel à un interprète ?

Enfin, la terminologie est bien sûr importante, aussi bien comme service que comme ensemble de ressources. TermBret répond ainsi à toute requête de recherche de traductions de termes en breton, y compris de la part de particuliers. Mais il faut rappeler que le service repose sur un seul terminologue et qu'il pourrait donc vite être saturé si beaucoup plus de locuteurs lui formulaient des demandes régulières ou conséquentes.

Parmi les ressources, *TermOfis* présente des défauts, notamment son caractère prescriptif, l'absence de sources affichées, la coexistence de données incohérentes du fait de sa profondeur historique, mais elle a aussi le mérite d'être en prise avec la réalité actuelle des locuteurs du breton, en particulier de leur environnement institutionnel. D'autres ressources, comme la base de données *Brezhoneg21*, issue du travail de Kreizenn ar geriaouiñ créé pour répondre aux besoins des écoles Diwan, ou les dictionnaires de la maison d'édition Preder, sont aussi de nature terminologique, accessibles librement en ligne. Notons que ces trois ressources principales sont fondées sur des approches quelque peu différentes de la langue comme, d'ailleurs, tous les dictionnaires existants (Morvan). Les locuteurs n'en ont pas toujours conscience et cela les conduit parfois à des choix qui ne facilitent pas la communication (voir les exemples analysés dans ar Rouz, « Implij ar geriaduriou »).

Des outils et formations terminologiques pourraient aussi s'avérer utiles. Si l'on part en effet du principe que tous les locuteurs cherchant à utiliser leur langue minorée au quotidien et sans un recours excessif aux emprunts sont amenés à faire de la terminographie multilingue, une formation, même minimale, ne pourrait qu'être bénéfique aux locuteurs. Considérant en outre qu'en l'état actuel des choses, le service institutionnel existant n'aura jamais connaissance de tous les besoins de tous les locuteurs et que, même s'il l'avait, il ne serait pas en mesure de tous les satisfaire, il faudrait un outil terminographique qui permette aux locuteurs qui le souhaitent de partager et de faire évoluer ensemble de la terminologie, même à distance. C'est l'objet du projet TermiCo (ar Rouz *et al.*, « TermiCo »), dont une ébauche a été développée à l'Université Rennes 2 en 2016 et qui demande à être reprise et poursuivie⁸. Le *Wikeriadur*, version bretonne du *Wiktionnaire* (domaine wiktionary.org), pourrait sans doute déjà satisfaire au moins partiellement ces besoins, mais il est davantage lexicologique que terminologique et présente en matière de terminologie quelques inconvénients, notamment l'identification incertaine des contributeurs et de leurs compétences ou la recherche uniquement par mot clé (ar Rouz *et al.* 150).

⁸ Depuis l'écriture de cet article, j'ai eu connaissance de l'outil FAIRterm, présenté notamment dans Elbaz & Loupaki. Je n'ai cependant guère eu la possibilité encore de le tester pour déterminer s'il répondrait aux besoins identifiés lors de la conception de TermiCo. C'est donc un travail encore à mener et une recherche à approfondir, soit pour orienter les locuteurs de langues telles que le breton vers cet outil, soit pour améliorer *TermiCo* dans le but de répondre à leurs besoins spécifiques, notamment en matière de scientificité des contenus.

PROPOSITIONS POUR UNE POLITIQUE DE TRADUCTION AXÉE SUR LA CONFIANCE

Quelle politique de traduction peut-on donc proposer sur la base de ce qui précède ? Elle devrait favoriser l'usage de la langue tous azimuts, ce qui suppose que les locuteurs aient confiance en eux-mêmes, en leurs compétences, en leurs possibilités de progression dans l'apprentissage constant que représente la réappropriation d'une langue qui n'est plus transmise naturellement, et donc aussi en leur communauté linguistique, en leur entourage pour les accompagner, les soutenir, les encourager, en les prestataires de services de traduction auxquels ils peuvent faire appel.

Le premier axe d'une telle politique de traduction pourrait donc être de donner confiance aux locuteurs.

Une action importante serait d'informer constamment les locuteurs et les allophones sur le multilinguisme (voir Ost, par exemple). En fournissant des informations (scientifiques) sur le multilinguisme, sur ses vertus comme sur son coût (financier éventuellement, mais aussi logistique, par exemple), sur les enjeux de société qui y sont liés, on peut donner des clés, des ressources pour bien le vivre, autant d'un point de vue pratique que d'un point de vue émotionnel. Pour cette dernière approche, je privilégierais la valorisation des recherches par des conférences ou, mieux encore, des rencontres entre les chercheurs et le public. Car il ne suffit assurément pas de publier un livre ou des rapports sur les bienfaits du multilinguisme pour que la majorité de la population en soit convaincue. Si c'était le cas, nous ne serions pas tous témoins de nos jours de l'anglicisation de nos environnements urbains, et plus encore qu'il y a vingt ans (voir Plassard).

Les locuteurs de langues minorées, par ces échanges avec des scientifiques, pourraient se sentir légitimés dans la pratique de leur langue, y compris en présence d'allophones, et en apprendre différentes façons de gérer cette coexistence ponctuelle de deux langues (ou plus) dans leurs interactions. L'interprétation, c'est-à-dire la traduction orale, en est une, qui n'a pas à être « intégrale », mais peut se contenter d'être synthétique. Les locuteurs de la langue minorée peuvent aussi exprimer à des allophones éventuellement présents l'importance pour eux d'échanger dans cette langue et alors négocier une autre organisation des personnes en présence, du lieu ou autre. En définitive, il s'agit le plus souvent d'exprimer ses besoins et de tenir compte de ceux des autres sans systématiquement et automatiquement changer de langue « par politesse ».

Les personnes qui ont vécu ou vivent, peut-être régulièrement, des situations dans lesquelles elles sont témoins d'échanges dans des langues qu'elles ne maîtrisent pas pourraient par ces rencontres interroger leur dialogue intérieur dans ces moments-là, reconnaître leurs émotions, leurs besoins et apprendre à les prendre en charge d'une manière respectueuse des locuteurs de ces langues. L'action serait utilement ciblée d'abord vers les « zones de friction » que sont les écoles où existent des filières bilingues, celles où sont accueillis des enfants d'immigrés, les endroits où se rencontrent les communautés linguistiques. On l'élargirait ensuite le plus possible : les villes sont ainsi des lieux éminemment multilingues, même en Bretagne, une des régions de France qui accueillent pourtant le moins de migrants.

On aura compris que je considère d'une importance capitale que la politique de traduction vise à répondre aux besoins des locuteurs. Pour y parvenir, il faudra se mettre à leur écoute. Cela passera par des enquêtes qui devraient être relayées le plus largement possible par les institutions pour toucher un maximum de locuteurs. Les associations sont souvent aussi un bon relais. Mais l'enquête pourrait être conduite sur une

première période accompagnée d'une communication intense, puis remplacée par une enquête plus « permanente » qui permettrait de faire remonter d'autres besoins ultérieurement.

L'objectif de telles enquêtes est que les efforts de traduction et de terminologie tiennent compte de ces besoins exprimés, parce qu'on saura alors qu'elles serviront concrètement aux locuteurs là où ils vivent. Elles leur seront utiles de par leur contenu informatif, mais aussi du point de vue linguistique : elles leur fourniront les mots, les termes dont ils ont besoin pour échanger avec d'autres locuteurs, parents, amis, collègues, sur ces sujets qui leur tiennent à cœur. Ils se sentiront donc en confiance dans leur usage du breton du fait, d'une part, que leurs besoins seront écoutés et satisfaits, d'autre part du fait que leur compétence lexicale aura été enrichie par ces traductions.

Pour donner confiance encore, j'estime aussi qu'il est grand temps de mieux documenter la diversité dialectale ou d'organiser la documentation existante de manière à la rendre accessible à tout locuteur. Cela permettrait en effet une politique de traduction « inclusive ». Elle l'est déjà partiellement puisque les traductions produites par l'Office public de la langue bretonne pour des communes, communautés de communes, voire pour un département, contiennent en principe les formes dialectales appropriées. On pourrait toutefois aller plus loin et encourager tout traducteur à écrire dans le dialecte qu'il maîtrise le mieux, sans chercher à promouvoir un « standard » le plus souvent arbitraire et de toute façon destiné à supplanter le français dans un rapport de pouvoir. Ce n'est pas le standard qui facilite la compréhension des traductions produites, la preuve en est que les locuteurs dits « traditionnels » le plus souvent n'y reconnaissent pas vraiment leur langue (Adkins). L'enseignement aux adultes le permet bien davantage, pour peu qu'il soit ouvert à cette diversité ; l'exposition régulière à différents dialectes le permettrait tout aussi sûrement. Et cette diversité s'affiche aussi dans et par les traductions.

Or, le standard est aussi prôné pour les écoles ou, plutôt, l'école est utilisée comme justification de la nécessité d'un standard⁹. On comprend bien que ce soit plus simple, dans une approche pédagogique qui repose parfois sur une évaluation-sanction plus que sur une évaluation formative (Dalgalian 118-122), de savoir comment valoriser ou pénaliser si l'on peut se baser sur une « norme ». Pour enseigner et traduire une langue polynomique (Comiti 11-13), c'est-à-dire dialectalement diverse, on a besoin de s'appuyer sur une documentation solide de cette diversité : comment dit-on quoi à quel endroit ? Pour le catalan, on a ainsi le *Diccionari català-valencià-balear*¹⁰ qui propose notamment des tableaux de conjugaison des verbes indiquant les flexions possibles dans chaque zone dialectale. Les linguistes capables de contribuer à une telle description du breton existent ; il suffirait que leurs talents soient utilisés essentiellement à cette tâche plutôt qu'à d'autres. La documentation de la diversité proposée ici vise à fournir des outils qui dispenseraient d'« exiger des enseignants un niveau de spécialisation en dialectologie peu réaliste » (Le Pipec, « L'École, planche de salut » 23, citant et traduisant Jones 287), tout en leur permettant d'accepter des variations au lieu de sanctionner leur usage au nom de la norme surimposée que constituerait le standard.

⁹ Le Pipec (« L'École, planche de salut » ; « Transmission ou transformation ») montre bien le rapport entre école et standard et, en particulier, comment il se traduit dans les productions des élèves. Il n'est pas question ici d'affirmer que le « standard » est la seule variante du breton que l'on peut entendre à l'école, à l'exclusion de toute variante dialectale ou locale : le phénomène a été étudié dans ces deux articles qui apportent à mon sens toutes les nuances pertinentes pour un sujet si délicat. Mon propos est plutôt ici de souligner (ar Rouz, « À la poursuite du diamant » 157-159) que l'enseignement est souvent mentionné comme justification de la nécessité du standard sans chercher à savoir s'il y aurait moyen de faire autrement.

¹⁰ Institut d'Estudis Catalans, *Diccionari català-valencià-balear*, <https://dcvb.iecat.net/>.

Le deuxième axe de la politique de traduction ébauchée ici serait de faire confiance aux locuteurs des langues qu'elle vise, ici le breton.

Le travail qui serait à abattre rien qu'en matière de traduction est énorme. En l'absence d'une politique linguistique qui proposerait de former et recruter les linguistes et traducteurs nécessaires pour le faire avancer au meilleur rythme possible, on peut du moins penser que les locuteurs eux-mêmes seraient bien placés pour tâcher de répondre à leurs propres besoins. Il suffit de voir comment l'interprétation peut se mettre en place dans un organisme donné, juste à l'initiative d'une personne qui se sent capable de fournir le service et disponible pour le faire lorsqu'il est nécessaire. Mais pour une personne qui s'autorise au moins la tentative, combien se diront qu'ils n'ont pas les compétences et n'essaieront donc jamais ? Des formations continues aux métiers de la traduction en breton les aideraient à surmonter cet obstacle de la confiance : formations à la terminographie, à la traduction-localisation, à l'interprétation (Baxter 17), à la rédaction technique, à la traduction audiovisuelle, à la traduction assistée par ordinateur (TAO)... toutes sont nécessaires.

Proposer ce type de formations suppose aussi que les ordonnateurs de la politique linguistique fassent confiance aux locuteurs pour ensuite proposer ces services. La question du « marché », de l'équilibre entre les prestations bénévoles et les prestations facturées dans le cadre d'une activité commerciale, qui a donc pour objectif la subsistance du prestataire, n'est pas simple à résoudre, mais sûrement pas insoluble.

Pour aller encore plus loin, la politique de traduction peut promouvoir des outils collaboratifs, associés à la documentation pertinente pour que les utilisateurs en fassent le meilleur usage. J'ai donné l'exemple de l'outil TermiCo encore en développement : outre les fonctionnalités à reprendre, notamment pour la collaboration sur les fiches terminologiques proposées, il faudrait l'associer à une formation et à une documentation qui expliquent la méthode scientifique de terminographie collaborative qu'il doit favoriser. Dès les premières étapes de son développement, il est apparu clairement qu'il était difficile de faire accepter l'idée d'un outil ouvert, sans modération. C'est pourtant le principe de *Wikipedia* qui était même amélioré dans TermiCo du fait que les contributeurs et leurs compétences devaient être clairement identifiés. C'est l'un des nœuds, mais ce n'est pas le seul : la complexité intrinsèque du langage et, partant, du processus terminographique en est un autre, cette fois dans la communication avec les utilisateurs potentiels.

Former à toutes les modalités de traduction, éventuellement aux outils de TAO, ne sera pas plus facile, mais le manque de linguistes est déjà criant aujourd'hui, alors que ceux, compétents et pédagogues, qui officient à l'OPLB ne resteront pas tous en activité encore bien longtemps. En fait, des linguistes seraient nécessaires partout, à commencer par les médias, mais aussi associés aux filières bilingues, pour assurer à la fois relectures, formations continues, analyse de pratiques, etc. De même, des consultants pourraient être mis à disposition des nombreux organismes qui travaillent avec le breton et ainsi accompagner des projets de traduction bénévoles ponctuels ou réguliers.

CONCLUSION

Je n'ai pas connaissance, sur les terrains que j'ai étudiés (Union européenne, Espagne, Bretagne) de politiques de traduction explicites. Il semble qu'elles soient le plus souvent intégrées aux politiques linguistiques, voire occultées dans ces textes, par l'omission du mot « traduction ». Je me suis donc efforcé ici de décrire les tenants et les aboutissants de celle qui est observable en Bretagne pour suggérer,

à la suite de Le Nevez un changement de paradigme et proposer des actions concrètes qui iraient dans ce sens.

Peut-être trouvera-t-on à m'objecter qu'on manque de moyens financiers pour mettre en place toutes ces actions. Je n'en doute pas. Mais je ne suis même pas sûr que ce soit le plus handicapant. Je vois des obstacles bien plus difficiles à surmonter dans les idéologies plus ou moins explicites qui dictent la politique linguistique en vigueur – et « qui peuvent se trouver en opposition avec les locuteurs ou utilisateurs de la langue en question » (Hornsby et Quentel 82) ; dans le système politique français qui dévolue si peu de compétences aux régions ; ou encore dans le manque de volonté politique, y compris régionale. Car n'est-ce pas le rôle de toute politique que d'offrir un horizon, de tracer une voie, d'ouvrir même plusieurs voies, pour libérer les énergies ?

Le travail sur la dimension symbolique semble avoir des effets bénéfiques sur la perception du breton par les allophones, si on contraste celle qui ressort de l'enquête sociolinguistique de 2018 avec celle qui prévalait il y a encore quelques décennies ou avec celle du gallo. Pour autant, on ne voit pas poindre une augmentation phénoménale du nombre de locuteurs. Quant à une éventuelle reprise de la transmission familiale, Chantreau (« Transmettre une langue minoritaire ») se montre optimiste à l'issue de sa thèse dans les conférences de valorisation qu'elle a organisées, comme Adam (341) dans sa conclusion, malgré l'accompagnement que la politique linguistique existante n'offre pas aux parents. Chantreau fait d'ailleurs des propositions d'enrichissement de la politique linguistique en ce sens (326-330). Il demeure que, si les lycéens peuvent se déclarer volontaires pour cette transmission, comme le constatait aussi Chauffin (175), d'abord ils sont peu nombreux, pas forcément tous très compétents en breton à l'issue de leur scolarité, et on manque d'études sur leurs pratiques ultérieures de parents (Chauffin 177).

C'est pourquoi je propose la confiance comme axe de la politique de traduction et, plus largement, de la politique linguistique, avec les objectifs de donner confiance aux locuteurs, quel que soit leur mode d'acquisition de la langue, et de leur faire confiance pour exercer la traduction : l'auto-traduction, la terminographie selon leurs propres besoins, l'interprétation... Il faut pour cela des outils, des formations et aussi de l'accompagnement par des linguistes spécialistes qui sont, eux aussi, à former en tant que tels.

BIBLIOGRAPHIE

- Adam, Catherine. *Bilinguisme scolaire. Familles, écoles, identités en Bretagne*. Peter Lang, 2020.
- Adkins, Madeleine. « Will the real Breton please stand up? Language revitalization and the problem of authentic language. » *Breton: the Postvernacular Challenge, International Journal of the Sociology of Language*, numéro spécial, no. 223, 2013, pp. 55-70.
- Ar Rouz, David, et al. « TermiCo. Terminographie collaborative. » *Traductologie, terminologie et traduction*, édité par Rosa Agost Canós et David ar Rouz, Classiques Garnier, 2021, pp. 141-155.
- Ar Rouz, David. « Didactique de la traduction : peut-on enseigner une démarche terminographique scientifique ? » *Traductologie, terminologie et traduction*, édité par Rosa Agost Canós et David ar Rouz, Classiques Garnier, 2021, pp. 91-115.
- Ar Rouz, David. « Tolérance de politiques linguistiques par l'État français : tentative d'explication à partir du cas breton. » *Comment et pourquoi le droit d'un État ou une langue nationale autorisent des exceptions juridiques ou linguistiques territoriales, Cahiers du CRINI*, no. 2, 2021. Centre de Recherche sur les Identités, les Nations et l'Interculturalité (CRINI), <https://crini.univ-nantes.fr/cahiers2-ar-rouz>.
- Ar Rouz, David. « Implij ar geriadurioù pa droer. » *Francis Favereau. Mélanges en hommage au passeur de mémoire. Pennadoù-skrid dibabet en enor da Frañsez Favereau. A festschrift in honor of Professor Favereau*, édité par Ronan Le Coadic, Skol Vreizh, 2018, pp. 469-483.
- Ar Rouz, David. « À la poursuite du diamant glaz : le standard breton. » *Standardisierung von Sprachen: Theorie und Praxis / Language standardisation: theory and practice/La standardisation des langues : théorie et pratique, Sociolinguistica*, édité par Ulrich Ammon, Jeroen Darquennes, Sue Wright, De Gruyter, 2016, pp. 145-173.
- Baron, Yannig et al. *Appel aux Bretonnes et aux Bretons ! Manifeste pour les langues de Bretagne*. Ar Falz-Skol Vreizh, 2021.
- Baxter, Robert Neal. « Interpreting as a part of language planning. A promising opportunity for Breton. » *Language Problems and Language Planning*, no. 1, vol. 47, 2022, pp. 24-48.
- Blanchard, Nelly et al. « Signe et sens en balance : le breton affiché dans la ville de Brest. » *International Journal of the Sociology of Language*, no. 223, 2013, pp. 137-150.
- Blanchet, Philippe. « L'identification sociolinguistique des langues et des variétés linguistiques : pour une analyse complexe du processus de catégorisation fonctionnelle. » *Actes du colloque Identification des langues et des variétés dialectales par les humains et par les machines*, École Nationale Supérieure des Télécommunications, CNRS, 2004, pp. 31-36.
- Bretagne Prospective. *Le livre blanc de la Bretagne. Enjeux et perspectives*. Éditions du Temps, 2008.

- Broudic, Jean-Yves. « Changement linguistique et processus psychiques inconscients liés à un trauma collectif : le cas de la Basse-Bretagne. » *La Bretagne linguistique*, vol. 15, 2010, pp. 109-116.
- Calvet, Louis-Jean. *Le marché aux langues. Essai de politologie linguistique sur la mondialisation*. Plon, 2002.
- Calvet, Louis-Jean. *Linguistique et colonialisme*. Éditions Payot & Rivages, 2002 [1974].
- Chantreau, Katell, et Gildas Grimault. « Rentañ-kont : Enklask liseidi Diwan, o familhoù hag ar brezhoneg. » 2020, http://www.treuzkas.net/IMG/pdf/chantreau_grimault_enklask_liseidi_diwan_2020_rentan-kont_hir.pdf.
- Chantreau, Katell. *Transmettre une langue minoritaire autochtone à ses enfants : le cas du breton*. Thèse de doctorat en sciences de l'éducation et de la formation, Université Rennes 2, 2022, <https://theses.hal.science/tel-03783802>.
- Chantreau, Katell. « Rentañ-kont : Enklask C'hwec'hveidi Diwan, o familhoù hag ar brezhoneg. » 2020, http://www.treuzkas.net/IMG/pdf/chantreau_enklask_c_hwec_hveidi_diwan_2020_rentan-kont.pdf.
- Chauffin, Fanny. *Diwan, pédagogie et créativité : approche critique des relations entre pédagogie, créativité et revitalisation de la langue bretonne dans les écoles associatives immersives Diwan*. Thèse de doctorat en linguistique, Université Rennes 2, 2015.
- Comiti, Jean-Marie. *Les Corses face à leur langue. De la naissance de l'idiome à la reconnaissance de la langue*. Edizione Squadra di u Finusellu, 1992.
- Cronin, Michael. « The Cracked Looking Glass of Servants. Translation and Minority Languages in a Global Age. » *The Translator*, vol. 4, no. 2, 1998, pp. 145-162.
- Dalgalian, Gilbert. *Enfances plurilingues. Témoignage pour une éducation bilingue et plurilingue*. L'Harmattan, 2000.
- Elbaz, Pascale et Elpida Loupaki. « Terminologie collaborative : analyse d'un projet inter-universitaire outillé en contexte européen. » *Digital Scholarship in the Humanities*, vol. 38, no. 1, 2023, pp. 148-160.
- État et al., *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne 2022-2027*. 2022, <https://www.bretagne.bzh/app/uploads/Convention-specifique-pour-les-langues-de-Bretagne-2022-2027.pdf>.
- Garabide Elkartea. *La standardisation de la langue. La récupération de la langue basque II*. Traduit du basque par Dida Komunikakzioa, Garabide Elkartea, 2010.

- Hornsby, Michael et Dick Vigers. Numéro special « *Breton: the Postvernacular Challenge.* » *International Journal of the Sociology of Language*, no. 223, 2013.
- Hornsby, Michael et Gilles Quentel. « Contested varieties and competing authenticities: neologisms in revitalized Breton. » *International Journal of the Sociology of Language*, no. 223, 2013, pp. 71-86.
- Jones, Mari C. *Language Obsolescence and Revitalization: Linguistic Change in Two Sociolinguistically Contrasting Welsh Communities.* Clarendon Press, 1998.
- Larvol, Gwenolé. « *Sinon ça restera la langue de l'école...* » : favoriser l'appropriation sociolinguistique du breton dans les filières bilingues de l'école élémentaire. Thèse de doctorat en linguistique, Université Rennes 2, Université de Genève, 2022.
- Le Coadic, Ronan. *L'identité bretonne.* Terre de Brume Éditions & Presses Universitaires de Rennes, 1998.
- Le Dû, Jean et Yves Le Berre. « La langue bretonne dans la société régionale contemporaine. » *International Journal of the Sociology of Language*, no. 223, 2013, pp. 43-54.
- Le Nevez, Adam. « The social practice of Breton: an epistemological challenge. » *International Journal of the Sociology of Language*, no. 223, 2013, pp. 87-102.
- Le Pipec, Erwan. « Transmission ou transformation ? À quoi ressemble le breton scolaire aujourd'hui ? » *La Bretagne linguistique*, no. 24, 2022, pp. 5-44.
- Le Pipec, Erwan. « L'École, planche de salut du breton ? » *Glottopol*, no. 35, 2021, <http://journals.openedition.org/glottopol/304>.
- Le Squère, Roseline. *Une analyse sociolinguistique des marquages du territoire en Bretagne : Toponymie, affichage bilingue, identités culturelles et développement régional.* Thèse de doctorat en sciences du langage, Université Rennes 2, 2007.
- Meylaerts, Reine. « “Et pour les Flamands, la même chose” : quelle politique de traduction pour quelles minorités linguistiques ? » *Meta : journal des traducteurs*, vol. 54, no. 1, 2009, pp. 7-21.
- Morvan, Malo. « Faut-il être ancien pour être légitime ? Le conflit des rhétoriques de l'authenticité dans les préfaces de dictionnaires bretons », *La Bretagne linguistique*, no. 21, 2017, pp. 239-267.
- Ofis ar brezhoneg/Office de la langue bretonne. *TermBret, Kreizenn Dermenadurezh / TermBret, Centre de Terminologie*, http://www.ofis-bzh.org/upload/travail_paragraphe/fichier/131fichier.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. « Les chiffres clés de la langue bretonne. », <https://www.fr.brezhoneg.bzh/5-chiffres-cles.htm>.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. « Termbret. » <https://www.fr.brezhoneg.bzh/146-les-services-de-l-office-de-la-langue-bretonne.htm>.

- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. « Traduction – Conseil. », <https://www.fr.brezhoneg.bzh/144-les-services-de-l-office-de-la-langue-bretonne.htm>.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. « Traduire. » <https://www.fr.brezhoneg.bzh/19-traduire.htm>.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Sifrouù distro-skol ar c'heleñn divyezhek e 2023.* 2024, https://www.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=5172&path=16%2F5172_904_Sifrou-DS-ar-c-heleñn-divyezhek-2023.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Rapport d'activité 2020.* 2021, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=4202&path=4f%2F4202_765_DO-2020-fr.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Rapport d'activité 2019.* 2020, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=3967&path=b6%2F3967_370_DO2019_FR.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *L'enseignement aux adultes. Bilan 2019,* 2020, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=4049&path=d2%2F4049_597_Bilans-2019-ar-c-heleñn-d-an-oadourien-stumm-fr.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Rapport d'activité 2018.* 2019, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=3853&path=44%2F3853_353_ofis_RA_FR-Bat.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Rapport d'activité 2017.* 2018, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=3854&path=a1%2F3854_409_Rapport-Activite-2017.pdf.
- Ofis publik ar brezhoneg/Office public de la langue bretonne. *Rapport d'activité 2016,* 2017, https://www.fr.brezhoneg.bzh/include/viewFile.php?idtf=3161&path=77%2F3161_553_Rapport-d-activite-2016.pdf.
- Ost, François. *Traduire. Défense et illustration du multilinguisme.* Librairie Arthème Fayard, 2009.
- Pentecouteau, Hugues. « Brezhoneg er gêr. » 2016, <http://www.keav.bzh/component/k2/item/215-goulennaoueg-2015>.
- Pentecouteau, Hugues. *Devenir bretonnant. Découvertes, apprentissages et réappropriations d'une langue.* Presses Universitaires de Rennes, 2002.
- Plassard, Freddie. « Vent d'Ouest sur la francophonie : bilan provisoire de l'anglicisation à l'aube du XXI^e siècle et de son incidence sur la pratique de la traduction. » *Mondialisation, localisation, francophonie*, édité par Daniel Gouadec, La Maison du dictionnaire, 2003, pp. 81-94.

- Région Bretagne. « Langue bretonne – Traduction littéraire. », <https://www.bretagne.bzh/aides/fiches/traduction-litteraire-breton/>.
- Région Bretagne. *Une politique linguistique pour la Bretagne. Rapport d'actualisation*. 2012, http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2012-04/rapport_dactualisation_de_la_politique_linguistique_2012.pdf.
- Région Bretagne. *Une politique linguistique pour la Bretagne, 7e réunion*. 2004, http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2008-12/plan_de_politique_linguistique.pdf.
- Solé i Camardons, Jordi. *El poliedre sociolingüístic. Una iniciació a la sociolingüística del conflicte*. Eliseu Climent (Tres i Quatre), 2001.
- Urien, Jean-Yves. *La trame d'une langue : le breton. Présentation d'une théorie de la syntaxe et application*. Mouladurioù Hor Yezh, 1989.
- Violette, Christophe. « La diversité linguistique, richesse de l'Europe. » *Ouest France*, 8 décembre, 2009.
- Wakeford, Pascale et Fañch Broudic. *Les langues de Bretagne. Enquête sociolinguistique. Sondage 2018 : les principaux résultats*. Région Bretagne, TMO Régions, 2018, https://www.bretagne.bzh/upload/docs/application/pdf/2018-10/etude_languesbretagne.pdf.